CONSEIL MUNICIPAL DU 29/06/2026

Présents : BONNETON A. – FAURE E. – MARGARIT T. – LECLERCQ L. – DUBART J. – MONTLUET Y. – VILAND D. – THOMAS P. – JOUD A. –BOUSSUGE R. – MIGNOT G. – LAFAURY Y. – BOUVIER V. – BARTOLO J. – JURDIC V. – DECOURT M. - EL MANSOURI H.

Absents et Excusés : RIBEIRO DA CUNHA G. (procuration à BOUSSUGE R.), GALLO A. (procuration à BARTOLO J.)

Secrétaire de séance : LECLERCQ Laurence

Début de séance : 19h00

Demande de subventions auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), de la Région et du Département – Mise en place d'un système de vidéoprotection communal

Dans le cadre de sa politique de prévention de la délinquance et de renforcement de la sécurité, la commune prévoit l'installation d'un système de vidéoprotection sur plusieurs points stratégiques de son territoire. Ce dispositif comprendra des caméras, un système de supervision et d'enregistrement ainsi que les équipements nécessaires à son fonctionnement. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 98 320 € HT. Afin de financer ce projet, des demandes de subventions seront déposées auprès de la Région, du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et du Département, la part restante étant prise en charge par la commune.

Voté à l'unanimité

Création d'un emploi permanent d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet – Secrétaire Générale de mairie

Afin de tenir compte de l'avancement de grade de l'agent occupant les fonctions de secrétaire générale de mairie, un emploi permanent de Secrétaire générale de mairie est créé à temps complet (35 heures hebdomadaires) dans le grade d'adjoint administratif principal de 2e classe, à compter du 1er juillet 2026.

Voté à l'unanimité

Création d'un emploi permanent d'Agent des services techniques à temps complet

Afin de répondre aux besoins du service technique et d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux, un emploi permanent d'agent des services techniques est créé à temps complet (35 heures hebdomadaires) à compter du 1er juillet 2026. L'agent exercera notamment des missions d'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, des espaces verts, du matériel communal ainsi que toute autre mission relevant des services techniques.

Voté à l'unanimité

Création d'un emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 1ère classe à temps complet

Dans le cadre de l'avancement de grade d'un agent, un emploi permanent d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal de 1re classe est créé à temps complet (35 heures hebdomadaires) à compter du 1er juillet 2026.

Voté à l'unanimité

Mise à jour du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs de la commune est actualisé afin d'intégrer les créations de postes intervenues au sein des services municipaux. Cette mise à jour concerne la création d'un poste de Secrétaire générale de mairie, d'un poste d'agent des services techniques et de deux postes d'ATSEM, dont un lié à un avancement de grade.

Voté à l'unanimité

Adhésion à la convention unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme

À la demande du Centre de gestion de la Drôme (CDG26), la commune renouvelle son adhésion à la convention unique relative aux missions et services facultatifs, à la suite du renouvellement du conseil municipal. Cette convention permet à la collectivité de continuer à bénéficier, selon ses besoins, de différents services proposés par le CDG26, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de statut de la fonction publique, de prévention, de santé et sécurité au travail, de maintien dans l'emploi ou encore de retraite. Le maire est autorisé à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette adhésion.

Voté à l'unanimité

Fin de séance : 20h30

Points Divers :

- Un retour de la DREAL a été reçu concernant la réouverture de la carrière. À la suite de l'enquête publique et de l'instruction du dossier, un arrêté préfectoral va être pris autorisant son exploitation pour une durée de 20 ans, malgré l'avis défavorable et l'opposition exprimés par la commune.
- Un avis favorable a été donné à l'installation du cirque Dumas sur la commune, du 28 au 30 septembre 2026, sur le petit parking du gymnase.
- A partir de la rentrée, le conseil municipal se réunira chaque dernier lundi du mois tandis que les réunions des adjoints auront lieu chaque premier lundi du mois.
- Le nouveau conseil d'administration du CCAS s'est réuni pour la première fois le 24 juin 2026. Les échanges ont porté sur la gestion de la canicule, l'organisation du repas des aînés ainsi que sur la reconduction du traiteur habituel pour cette manifestation.

- Le service technique sera prochainement équipé d'un ordinateur. Le devis relatif à cet achat a été validé afin de permettre sa mise à disposition dans les meilleurs délais.
- Un nouveau Conseil municipal des enfants (CME) sera mis en place après la rentrée scolaire. Il sera composé d'élèves de CM1, de CM2 et, à titre exceptionnel cette année, d'élèves de 6e, afin de les associer à la vie de la commune.

Récapitulatif des délibérations

Demande de subventions auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), de la Région et du Département – Mise en place d'un système de vidéoprotection communal

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

Création d'un emploi permanent d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet – Secrétaire Générale de mairie

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

Création d'un emploi permanent d'Agent des services techniques à temps complet

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

Création d'un emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 1ère classe à temps complet

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

Mise à jour du tableau des effectifs

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

Adhésion à la convention unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité